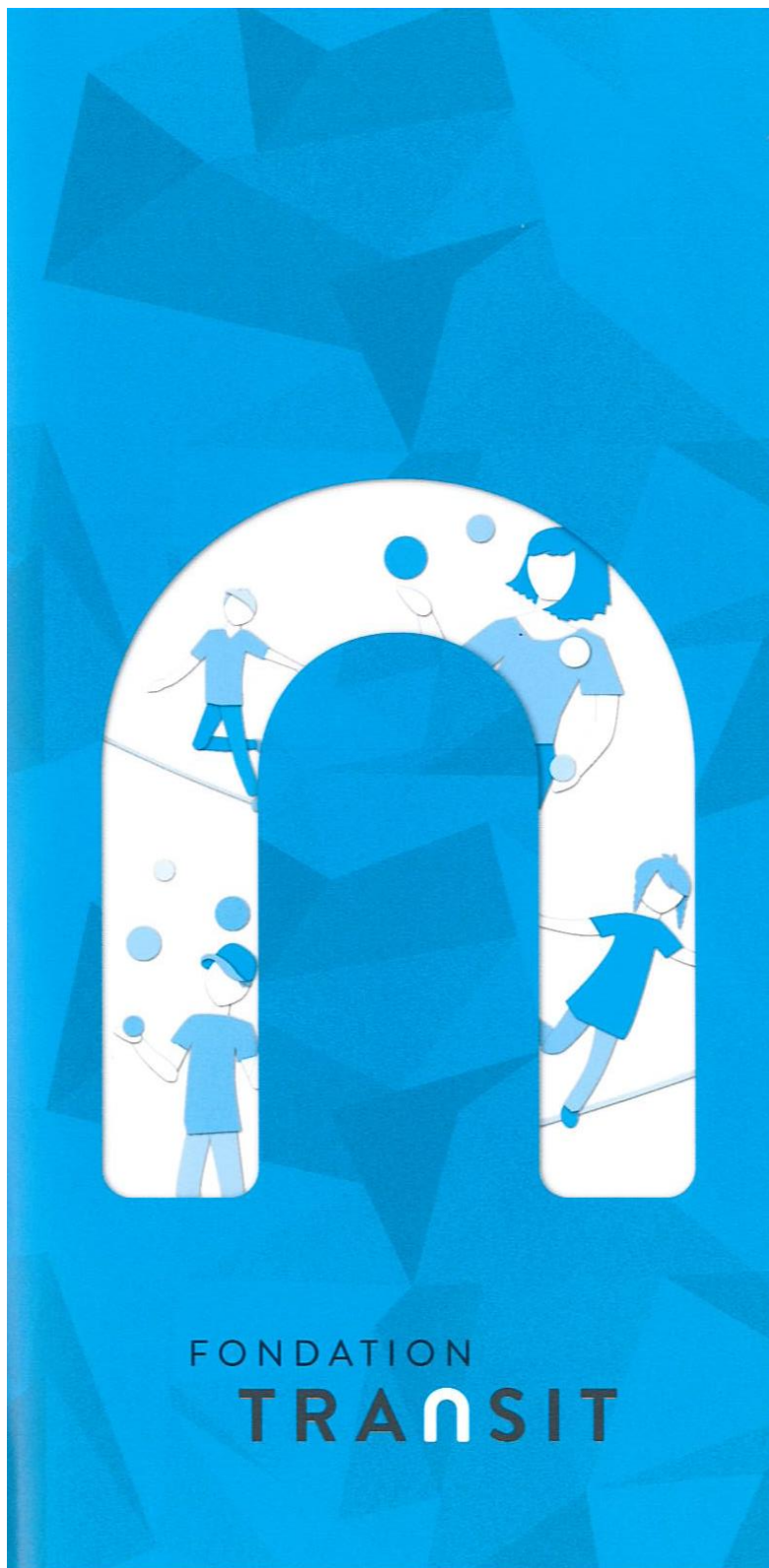


## 20 ans de la Fondation Transit



Dès le départ, le groupe de travail qui a mis en place la Fondation Transit a envisagé d'y regrouper deux services différents, à savoir le foyer d'accueil d'urgence et le service AEMO (Action éducative en milieu ouvert). J'ai l'occasion chaque semaine de vérifier la bonne intelligence et la solidité de ce mariage, tant leurs actions sont complémentaires et se renforcent réciproquement. En effet, si l'une des missions dévolues à l'AEMO est d'éviter des placements, le lieu d'accueil d'urgence vise à en limiter la durée, en mobilisant de façon importante les parents autant que les enfants dans la recherche de solutions à leurs difficultés. Ce travail d'évaluation, d'intervention et d'indication permet de réserver les placements de plus longue durée aux enfants qui en ont réellement besoin, et ils sont nombreux, également.

Les placements d'évaluation de 3 mois sont organisés selon un échéancier précis qui fixe les différentes étapes avec le jeune et ses parents. Le travail avec les familles a été intensifié et l'objectif du retour du jeune à son domicile est systématiquement envisagé. Dans ce but (pour autant que la situation le permette), le jeune passe régulièrement du temps dans sa famille, selon une progression adaptée à chaque situation.

« 3 mois, ni plus, ni moins... », telle est la contrainte imposée aux intervenants de Transit ainsi qu'aux jeunes et à leurs familles. Plutôt qu'un obstacle pour l'intervention, nous constatons qu'il s'agit le plus souvent d'une contrainte positive, dès lors qu'une échéance est donnée dès le départ et qu'il s'agit, dans l'intérêt de tous, de mettre à profit les 3 mois du placement pour chercher une issue acceptable à la situation de crise.

En 20 ans, la population du canton est passée de 230'000 à 300'000 personnes, soit une augmentation de 33%. Cette tendance est particulièrement marquée depuis 2003 (+20%), date de la dernière augmentation de la capacité d'accueil de Transit (de 7 à 10 places). Par ailleurs, il apparaît que la population nouvelle est composée pour une part importante de familles cumulant des difficultés multiples, ce qui se retrouve dans la forte pression exercée sur le système psychosocial du canton.

**« Un placement trop tard risque de devenir un placement trop long. »**

Dans le domaine de l'enfance, intervenir suffisamment tôt peut permettre des économies financières et, surtout, sociales.

**Afin d'illustrer la situation actuelle du foyer, voici quelques chiffres tirés du rapport d'activité 2014 :**

- Le taux d'occupation pour toute l'année a atteint un record de plus de 99%, malgré le roulement important de l'effectif dû aux placements de courte durée, et malgré la période creuse de l'été. Plusieurs mois ont affiché un taux d'occupation de plus de 100%.

- La liste d'attente a compté régulièrement 10 à 15 demandes. Notons à ce propos que la gestion de la liste d'attente est une gageure lorsque le foyer est complet pendant plusieurs mois d'affilée ; les placements suivants ne se décident pas sur la base de leurs priorités, mais au hasard des crises et des accueils d'urgence. Pour toute l'année 2014, les fois où l'attribution d'une place disponible a pu être discutée avec le service placeur se sont comptées sur une seule main.

Ces chiffres traduisent le fait que le foyer est complet, voire en sureffectif, la plupart du temps et qu'il ne dispose dès lors d'aucune place immédiatement disponible en cas d'urgence ; les situations de crises qui nécessiteraient un placement rapide ainsi qu'une période d'évaluation ne peuvent pas être prises en charge de manière adéquate ; elles produisent parfois un accueil d'urgence de 24h suivi d'un retour en famille dans des conditions précaires ; d'autres situations sont mises en attente jusqu'à l'éclosion de la prochaine crise. Ce manque de disponibilité provoque des interventions tardives, ce qui nuit à l'efficacité du travail avec les familles, notamment en raison de l'aggravation et de l'accumulation des difficultés jusqu'au placement.

Cette situation alarmante est également illustrée par la proportion particulièrement élevée de placements d'urgence en 2014, qui a atteint près de 60%.

L'analyse des chiffres permet néanmoins de tirer aussi quelques conclusions positives et encourageantes :

- Nous observons depuis quelques années une diminution de la proportion des journées facturées par rapport aux journées de placement. Cela illustre l'intensification du travail avec les familles dans l'objectif du retour de l'enfant à son domicile après Transit. En effet, au fur et à mesure que ce projet se précise, l'enfant passe des temps plus conséquents à la maison, ce qui donne des indications précieuses sur l'évolution de la situation dans la famille. Cette progression n'est possible qu'à condition de travailler intensivement sur la situation de crise dès l'arrivée du jeune à Transit.
- 80% des enfants placés sur demande des parents sont retournés dans leur famille après le placement. Cette proportion est encore de 50% en cas de demande de la justice de paix, malgré le fait que les situations qui nécessitent une décision de protection sont souvent plus délicates et que les parents peuvent être plus difficiles à mobiliser lorsqu'ils n'ont pas pris eux-mêmes la décision du placement.
- Toujours en 2014, 14 familles ont pu bénéficier d'un suivi AEMO directement après la fin du placement de leur enfant à Transit. La possibilité de mettre en place un suivi AEMO après le placement permet d'augmenter la proportion des retours en famille ; cette mesure garantit une meilleure continuité du suivi et apporte de la sécurité pour la famille et pour le service placeur.

A ce sujet, il est important de mentionner que le Service AEMO apporte son soutien à plus de 200 familles par année, et ce malgré des moyens relativement modestes. Près de 2000 entretiens ont été organisés par le service en 2014, permettant à presque 400 enfants (fratries) et à leurs parents de bénéficier de conseils éducatifs avisés et pertinents.

### **Nouvelle brochure**

Plutôt que de parler de crise familiale, nous avons choisi de mettre en avant la complexité inhérente à la fonction parentale. En effet, chaque parent doit apprendre à jongler entre différentes tâches, toutes nécessaires mais parfois contradictoires. Tout parent doit aussi adapter ses pratiques éducatives aux besoins de son enfant qui grandit et qui le bouscule. Ainsi, être parent, c'est tout à la fois :

- Aimer son enfant comme il est,
- Lui mettre des limites,
- Accepter le conflit,
- L'amener à l'autonomie... etc.

La métaphore de la recherche d'équilibre illustre toute la difficulté du rôle de parent. Cet ajustement est rendu parfois plus difficile encore par les aléas de la vie. Comment faire par exemple lorsque des parents ne s'entendent pas dans le partage de leurs pratiques éducatives ? Que faire aussi lorsqu'une séparation conflictuelle les place comme rivaux pour obtenir la garde ou l'affection de leurs enfants ? Les parents que nous rencontrons dans notre activité institutionnelle, mais aussi tous les parents, se retrouveront certainement dans cette métaphore d'un équilibre jamais définitivement acquis.

Villars-sur-Glâne, le 25 novembre 2015  
Pascal Schweizer, directeur